

LES P'TITES INFOS DU RELAIS

Le petit journal du Relais Petite Enfance
de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

SOMMAIRE

2 - EDITO

2 - ÇA C'EST DIT

Retour sur la journée festive du 23 novembre 2024

3 - ZOOM SUR

- Rencontre avec une puéricultrice de la Protection Maternelle et Infantile
- Journée nationale des assistants maternels et fête de fin d'année du Relais Petite Enfance
- La charte nationale d'accueil du jeune enfant

4 - A VOS TOQUES

Gaufres de patate douce

4 - A VOS PINCEAUX

Peinture magique

5/6 - POUR INFO

- Repérage des troubles du neurodéveloppement
- Rémunération des assistants maternels : chiffres à retenir au 1er novembre 2024

7/8 - PROCHAINEMENT

Projets à venir



EDITO

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns... Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants... Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux ... » Extrait des vœux de Jacques Brel le 1^{er} janvier 1968.

L'année 2025 se présente à nous avec son lot de bons vœux, de nouvelles résolutions ou de nouveaux projets. Ces paroles de Jacques Brel prennent sens pour moi chaque année.

Des vœux remplis de sérénité, de simplicité, d'espoir et de courage. Il nous faut à tous un peu de tout cela pour affronter chaque nouvelle année. Je vous souhaite surtout de prendre le temps de profiter de chaque moment de bonheur qui s'offre à nous au quotidien : une odeur agréable, une musique ressourçante, un regard tendre, un mot doux. Les enfants sont nos modèles pour voir le monde différemment.

Le Relais Petite Enfance continuera cette année de rester au plus proche de vos attentes et besoins.

Nous avons hâte de créer avec vous, professionnels, de nouveaux souvenirs lors de nos temps d'animation. Votre implication est si précieuse dans la vie du Relais Petite Enfance.

Nous sommes également prêts à vous guider, parents employeurs, à travers vos différents questionnements liés à ce rôle qui s'offre à vous. Merci pour nos riches échanges lors de nos entretiens.

En route pour 2025 !

Marie Meurot



A VOS TOQUES

Retour sur la journée festive du 23 novembre 2024



Qu'est-ce que vous avez préféré lors de cette journée ?

Personnellement **j'ai préféré le temps du massage des mains**. Ce n'est pas souvent que je prends un peu de temps pour moi. J'ai d'ailleurs essayé le baume maison pour le corps. Je l'ai appliqué, ça marche bien.

Pour résumer, c'est un temps consacré spécialement pour nous et bien organisé. Organiser la journée nationale des assistants maternels permet de mettre en avant ce métier. C'est valorisant. La durée de **la fête de fin d'année** était juste ce qu'il fallait pour les enfants. Ce temps permet de découvrir les assistants maternels et le Relais Petite Enfance.

Les enfants que j'accueille ne sont pas venus, contrairement à l'année dernière mais c'était important pour moi de participer.

Parmi tous les stands, j'ai préféré le stand motricité. Les enfants n'ont pas l'habitude d'avoir autant de choses. Chez nous, en tant qu'assistant maternel, nous n'avons pas la place pour avoir tout cela.

Les enfants découvrent autre chose, ça leur fait un plus.

Sandrine Prévost

Assistante Maternelle à Etaples-sur-Mer





En novembre dernier, les assistants maternels ont pu rencontrer une puéricultrice de la PMI à Saint-Josse. Le but de ces temps d'échanges est **de changer de regard sur le rôle de la puéricultrice**. Leur mission ne se résume pas uniquement au fait de délivrer ou non l'agrément et de contrôler l'activité des assistants maternels. La PMI peut également accompagner les assistants maternels dans la prise en charge des enfants. Les assistants maternels profitent de la présence ponctuelle de la puéricultrice aux temps d'animation pour lui poser des questions sur le développement de l'enfant, dans un climat de confiance et en toute convivialité.

Journée nationale des assistants maternels et fête de fin d'année du Relais Petite Enfance

Le samedi 23 novembre, assistants maternels, enfants et parents se sont réunis pour la fête de fin d'année du Relais Petite Enfance. Au total, 92 personnes ont répondu présentes dont 15 assistantes maternelles, 43 adultes et 34 enfants. Des moments d'échanges et de partages ont eu lieu autour de plusieurs stands d'activités : parcours moteur, coin lecture, coin dessin, bac sensoriel, activité manuelle, goûter.

Dans le cadre de la journée nationale des assistants maternels fêtée le 19 novembre, le Relais Petite Enfance en a profité pour remercier les assistants maternels présents en leur offrant un moment de détente sous la forme d'un soin des mains accompagné d'un baume « maison » et des recettes de soins du visage, corps et cheveux à reproduire chez soi.

Voici quelques mots qui sont ressortis de cette journée : *« diversité des ateliers », « activités adaptées aux âges de tous les enfants, notamment le parcours de motricité et les boules de Noël. », « ambiance et convivialité », « présence des nounous, rencontre avec les autres professionnelles création de liens avec nounou et partage ».*



La charte nationale d'accueil du jeune enfant

La charte nationale d'accueil du jeune enfant est inscrite dans le code de l'action sociale et des familles (article L.214-1-1). Elle s'adresse à tous les professionnels de l'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs. Elle contient 10 principes qui posent les **conditions d'une identité professionnelle partagée** en faveur d'un **accueil bienveillant, respectant la diversité** des jeunes enfants et de leur famille.

En cette fin d'année, les animatrices du RPE ont bénéficié de jours d'échanges sur cette charte avec d'autres animatrices de Relais Petite Enfance du Pas-de-Calais, journées organisées par la CAF.

Le principe n°1 de cette charte (*« pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation et celle de ma famille »*) a été abordé avec quelques assistants maternels en novembre et décembre, lors des temps d'animation. Il sera évoqué avec l'ensemble des assistants maternels courant janvier. Les 9 autres principes seront travaillés tout au long de l'année 2025, sous forme de photolangage. Cela permettra d'échanger autour des pratiques quotidiennes des assistants maternels.



A VOS TOQUES

Gaufres de patate douce



- **Ingrédients :**

- 300 g patate douce (cuite)
- 80 g farine (blé ou pois chiche)
- 2 œufs
- 1 cuillère à soupe huile(s) végétale(s)
- 1 cuillère à café de levure chimique
- Épices (cumin ou curry)

- **Préparation :**

1. Laver et éplucher la patate douce. La couper en morceaux et la cuire à la vapeur (20 minutes environ).
2. Une fois cuite, la mixer.
3. Mélanger la purée de patate douce avec les œufs, la farine, la levure, l'huile et 1 pincée d'épices (facultatif).
4. Dans un gaufrier chaud, mettre 2 cuillères de préparation par gaufre. Laisser cuire les gaufres environ 4 minutes.
5. Une fois cuites, ouvrir le gaufrier et déposer les gaufres sur une grille. Cela leur permet de ne pas trop ramollir.
6. Les laisser tiédir avant de les déguster !

Pour compléter le repas, vous pouvez par exemple servir ces gaufres avec une petite purée de légumes ou même une petite portion de fromage frais.

Marie Meurot



A VOS PINCEAUX

Peinture magique



- **Matériel nécessaire :**

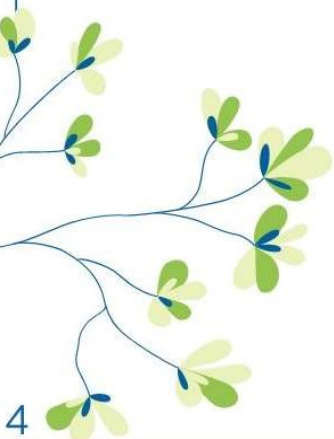
- Du papier blanc épais cartonné (style canson)
- 1 pinceau
- De la peinture à l'eau
- Un crayon de cire ou crayon gras de couleur blanche
- Du gros sel

- **Préparation :**

1. Sur une feuille cartonnée, dessinez au crayon gras blanc des flocons de neige.
2. Préparez vos couleurs en mélangeant les pigments de peinture dans de l'eau.
3. A l'aide d'un pinceau, peignez l'ensemble de la feuille en variant les couleurs. Vous pourrez jouer avec l'eau et les pigments. N'ayez pas peur de tester des dégradés, de remettre plus de pigments à certains endroits ou d'ajouter de l'eau.
4. Observez les dessins des flocons prendre vie sur la feuille.
5. Soudrez le dessin avec des grains de sel.
6. Attendez le séchage complet
7. C'est à la fin seulement que vous verrez les cristaux se former.



Marie Meurot





Ce qui suit met en avant quelques signes d'appel pouvant vous apporter des repères sur le développement de l'enfant en fonction de son âge.

Toutefois, rappelez-vous que **chaque enfant se développe à son rythme**. Les âges indiqués sont donnés à titre indicatif.

Si vous repérez **plusieurs de ces signes**, vous pouvez aller plus loin en vous aidant de ce guide : <https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/Livret-reperage-enfant-0-6ans-TND.pdf>

et contacter un professionnel de santé (médecin généraliste, ergothérapeute, psychomotricien, pédiatre, PMI)

Quel que soit l'âge :

- Enfant « crispé/mécanique »
- Enfant « mou », ne bouge pas, peu actif
- Mouvements répétitifs non adaptés
- Crises importantes de colère, difficilement consolable, angoisses importantes, frustration difficile, peurs précises et importantes
- Yeux qui tremblent
- Retard dans l'acquisition de la marche
- Pupille blanche
- Yeux rouges ou picotements
- Pas de réactions des yeux à la lumière, aux couleurs
- Strabisme
- Fixation de très près
- Met sa tête sur le coté
- Se cogne, trébuche régulièrement

Dès la naissance :

- N'aime pas prendre le bain
- Absence de réaction ou réaction excessive au contact de certaines matières, aux bruits, à la lumière ou au toucher
- Sommeil trop calme
- Absence de prise de poids, courbe de croissance irrégulière
- Présence d'un réflexe nauséeux
- Absence de sensation de faim

À 6 mois

- Tête instable
- N'explore pas son corps
- Ne tient pas assis en s'aidant de ses mains
- N'utilise qu'une main
- Garde les points fermés/ne saisit pas
- Pas de mouvement volontaire
- Ne regarde pas/ne sourit pas quand on lui parle ou sourit
- Pas de babillage
- Absence de réflexe de succion
- Refus de toutes les purées lisses

À 12 mois

- Chute souvent
- Ne se déplace pas seul (ramper ou 4 pattes)
- Se fatigue vite
- Imitation : jeux (cache/cache ; recherche un objet) gestes (bravo ; au revoir ; coucou)
- Ne comprend pas le NON
- Ne répond pas à son prénom
- Ne regarde pas un objet que l'on pointe du doigt
- Ne fais pas seul : assis sans appui ; ne manipule pas les objets ; la position couchée à assise ; tenir les objets à 2 mains
- Refus de goûter de nouveaux aliments et des morceaux. L'enfant est très sélectif, ne s'alimente qu'avec des purées lisses

POUR INFO

A 18 mois



- Ne se lève pas seul
- Ne fait pas ses premiers pas
- Marche sur la pointe des pieds
- N'attrape pas de balle
- Ne dit pas « NON »
- N'introduit pas d'objet dans un petit récipient
- Ne pointe pas avec le doigt pour indiquer ce qu'il veut
- Il a les mêmes difficultés qu'il mange à la maison ou ailleurs

A 24 mois (2 ans) :

- Ne monte pas les escaliers marche par marche
- Ne court pas
- Ne shoote pas dans un ballon
- Ne joue pas au jeu « faire semblant »
- Ne joue pas avec les autres
- Absence de mots, communication exclusivement gestuelle, enfant inattentif à ce qui n'est pas dans son champ visuel, émissions vocales incontrôlées
- Ne pointe pas un objet ou une image qui vient d'être montré
- N'utilise pas les objets communs de manière conventionnelle
- Difficulté importante de se séparer de papa/maman
- Dit moins de 50 mots
- Présente un retard de compréhension

A 36 mois et plus (3 ans) :

- Ne monte pas les escaliers seul en alternant les pieds
- Ne saute pas
- N'enfile pas de vêtements seuls
- Difficulté à manipuler de petits objets
- Ne sait pas attendre son tour quand il joue avec les copains
- Retard de langage
- Ne dessine pas de bonhomme
- N'utilise pas « je », « à », « pour », « de », pas d'association de 2 ou 3 mots ; ne parle pas
- Il n'est pas compris par une personne étrangère à son environnement habituel
- Présente des signes de tension physique lors de la parole avec des blocages, des répétitions de sons ou de mots
- Il ne pose pas de questions
- Il s'isole
- Refuse toute forme d'autorité

Source : Ces informations ont été tirées d'un flyer réalisé par les professionnels de santé de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de l'Audomarois.

Maïté Turquin

Rémunération des assistants maternels : chiffres à retenir au 1^{er} novembre 2024

Le salaire horaire brut ne peut être inférieur à :
0,281 fois le SMIC horaire brut (3,34 € brut/enfant/heure
OU au salaire minimum conventionnel (3,50 € brut).
La solution la plus avantageuse pour le salarié sera retenue.

Indemnités d'entretien : En
dessous de 6h17 d'accueil :
2,65€/jour/enfant
A partir de 6h17 d'accueil :
0.422€/heure/enfant/jour

**Allocation de
formation :**
4.75€/heure

Contacts

Relais Petite Enfance

319 rue de la Mairie

62170 ECUIRES

☎ : 03.21.90.94.44 / 06.33.59.09.25

✉ : rpe@ca2bm.fr

Facebook : RPE de la CA2BM



www.ca2bm.fr



Rédaction : Florima Ligniez, Maïté Turquin,
Marie Meurot, Annabelle Minet

PROCHAINEMENT

Permanence à Etaples-sur-mer : changement de lieu

Depuis le jeudi 2 janvier 2025, les permanences du Relais Petite Enfance à Etaples-sur-Mer ont lieu au sein de la Maison Intercommunales des Affaires Sociales, 14 rue de la Pierre Trouée. Vous retrouverez les jours et horaires d'accueil dans le tableau en bas de cette page.

Date de reprise des temps d'animation

Après cette pause festive, les animations du Relais Petite Enfance reprennent à partir du **lundi 13 janvier**. La première livraison des box de cette nouvelle année se fera le **mardi 14 janvier**. Les box sont réservables jusqu'au mercredi 8 janvier.

Fontaine Médicis

Une nouvelle rencontre intergénérationnelle à la résidence pour personnes âgées « La Fontaine Médicis » à Cucq est prévue le **lundi 27 janvier de 10h15 à 11h15**.

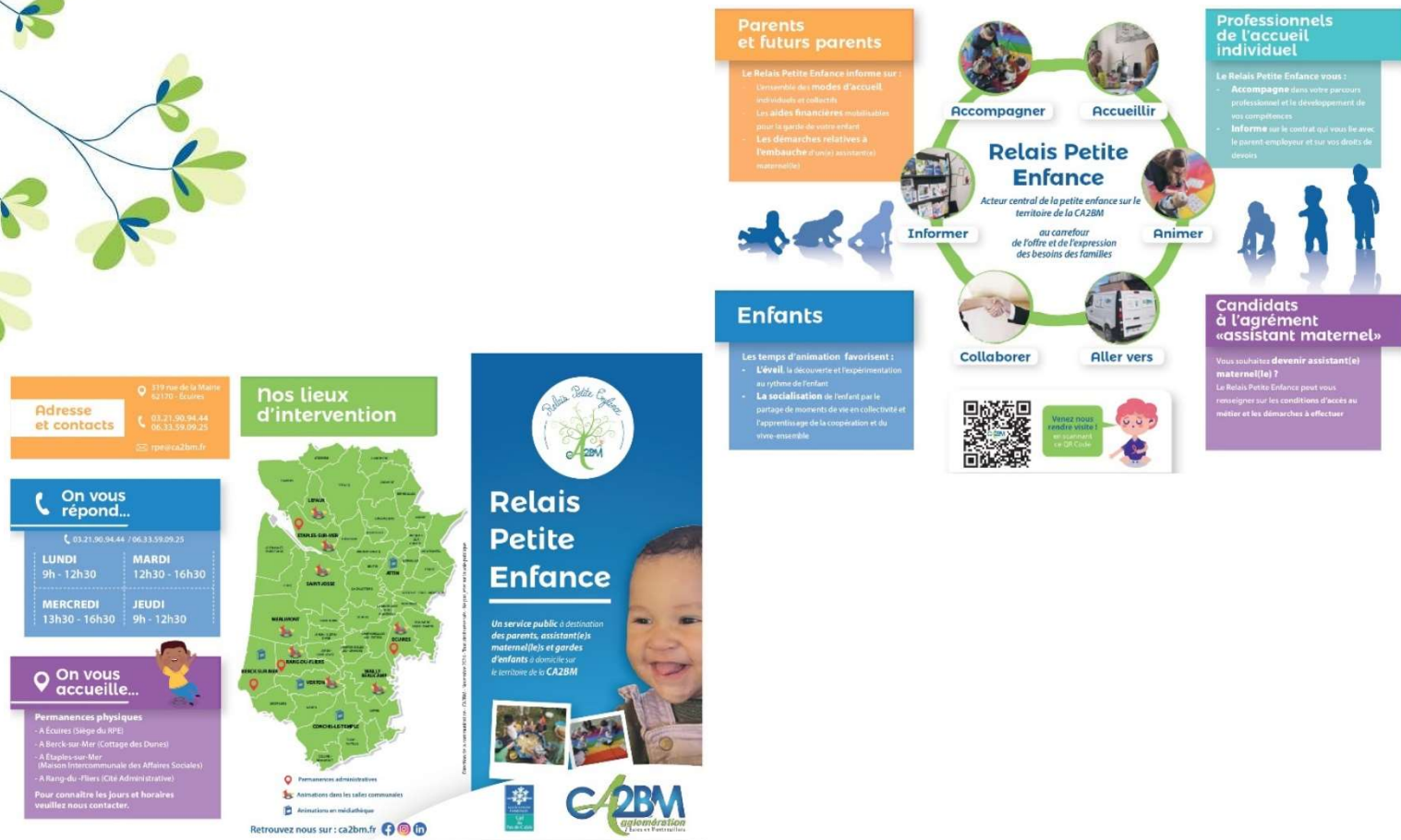
Mise à jour – activité des assistants maternels

Comme chaque année, le Relais Petite Enfance va profiter de ce début d'année pour mettre à jour l'activité et les disponibilités des assistants maternels. Un questionnaire en ligne sera envoyé par mail à l'ensemble des professionnels le vendredi 10 janvier pour un retour, au plus tard, le vendredi 14 février. Après cette date, les animatrices contacteront par téléphone les assistants maternels n'ayant pu remplir le questionnaire.

Horaires d'accueil du Relais Petite Enfance

	Accueil Téléphonique	Accueil physique - avec ou sans rendez-vous			
		Ecuires (Relais Petite Enfance)	Etaples (à partir du 02/01/2025) (MIAS, 14 rue de la Pierre Trouée)	Rang-du- Fliers (Mairie)	Berck (Cottage des Dunes)
Lundi	9h-12h30	9h-12h	14h-16h30	14h-16h30	
Mardi	12h30-16h30	12h30-14h	14h-16h30 (sur rdv)		14h-16h30 (sur rdv)
Mercredi	13h30-16h30	14h-16h30			
Jeudi	9h-12h30	14h-16h30 16h30-18h (sur rdv)	14h-16h30		
Samedi		1 ^{er} samedi du mois (sur rdv) 9h30-12h			





Le Relais Petite Enfance possède une nouvelle plaquette d'informations. Elle sera prochainement déposée au sein des 46 communes de la CA2BM ainsi que dans l'ensemble des lieux et services fréquentés par des personnes pouvant être concernées par le service.

Annabelle Minet

Lieux des temps d'animation du Relais Petite Enfance

	Adresses des lieux d'animation	Adresses des réunions en soirées
ECUIRES	Salle René Gest, rue de la Mairie	Salle des associations ou Salle Nord, rue de la mairie
ETAPLES-SUR-MER	Salle de la Pyramide, étage – rue de la Pierre Trouée	<u>APP</u> : Maison des entreprises, Blvd Edouard Lévêque <u>Soirée bien-être</u> : Salle des carrières, 5 rue des carrières
VERTON	Salle de motricité de l'école – Rue Bertrand Akar	
RANG DU FLIERS	Salle Edith Piaf – Rue du Bois des Sapins	
MERLIMONT	Salle Albert Guilbert – Place de la Gare	
WAILLY BEAUCAMP	Maison des associations – Rue des Bocquets.	
BERCK-SUR-MER	Espace Marianne – Rue des Grogards	Maison de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, de la parentalité et de l'accès au droit – Rond-point Cottage des dunes
LEFAUX	Salle polyvalente, Chemin de la Motte	
ST JOSSE	Salle Carpentier, 3 chemin du Petit Capelle	
MEDIATHEQUES	<u>Berck-sur-Mer</u> : 50, rue Gabriel Péri <u>Rang du fliers</u> : 90, rue de l'Eglise <u>Conchil le Temple</u> : 61, rue de la Mairie <u>Attin</u> : 10, rue de l'Eglise	